

Les aides pour passer le BAFA

Ville de Fontenay-sous-Bois

La ville de Fontenay-sous-Bois organise des sessions de formation BAFA pour les jeunes Fontenaysien·nes scolarisé·es âgés de 16 à 25 ans. Il suffit de vous adresser au SMJ au mois de septembre et de vous pré-inscrire sur la liste des postulants.

Les étapes sont :

- Une inscription sur la liste de postulants
- Une 1^{ère} sélection pour réaliser un entretien
- L'inscription définitive auprès du Point Information Jeunesse
- Une 1^{ère} session théorique pour les petites vacances
- Un appui dans vos recherches de stage pratique
- L'inscription à la session d'approfondissement

ATTENTION

Les places sont limitées, plusieurs critères seront retenus pour vous sélectionner. Le tarif est de 244 € par session (tarifs 2024)

Information importante :

Aucune annulation et remboursement ne sera possible dans un délai d'un mois précédent l'entrée en formation.

Les autres aides

La Caisse d'allocation familiale du Val-de-Marne

Elle fournit une aide pouvant aller jusqu'à 600 € après la session de formation générale et jusqu'à 300€ pour la la session d'approfondissement pour les jeunes Val-de-Marnais de moins de 25 ans.

Vous pouvez aussi solliciter l'aide nationale de la CAF (environ 91,47€)

Pour ces aides, vous disposez de **3 mois maximum** après la validation de votre stage pour faire votre demande.

<https://www.caf.fr/allocataires/caf-du-val-de-marne/offre-de-service/vie-personnelle/l-aide-au-bafa>

Les adresses utiles

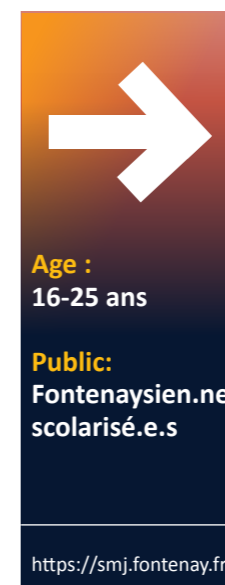
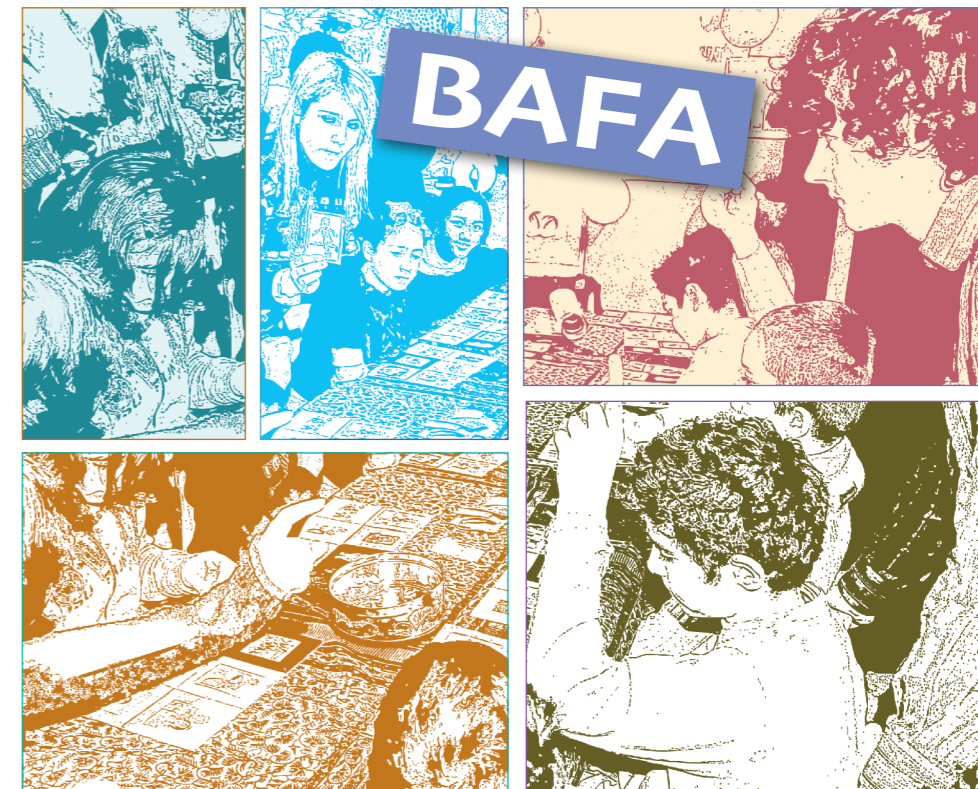
- **Ouvrir un dossier BAFA**
sur jeunes.gouv.fr/bafa-bafd et obtenir son numéro national
- **CAF (Caisse allocation familiale) du Val-de-Marne**
2, voie Félix Eboué - 94033 Créteil Cedex
Tél.: 01 48 98 24 83 - caf.fr
- **CIDJ-Centre d'information et de documentation Jeunesse**
4 place du Louvre - 7500 Paris Tél.: 01 44 49 12 00
cidj.com (fiche 3.051)



29 rue Lesage, Fontenay-sous-Bois - 01 49 74 76 81
<https://smj.fontenay.fr/> - Facebook : Pij de Fontenay

HORAIRES	Lundi	9h30 -12h et de 13h30-18h
	Mardi	9h30 -12h et de 13h30-19h hors vacances scolaires
		9h -12h et de 13h30-18h vacances scolaires
	Mercredi	9h30 -12h et de 13h30-18h
	Jeudi	Fermé au public
Vendredi	9h30 -12h et de 13h30-18h	

Téléchargez
la plaquette
BAFA :



Premiers pas dans l'animation

Age :
16-25 ans

Public:
Fontenaysien.nes
scolarisé.e.s

Vous avez envie de vous responsabiliser, d'encadrer des groupes d'enfants, de participer à leur épanouissement et de vous former à un métier au cœur de l'engagement pédagogique et citoyen, la ville de Fontenay-sous-Bois vous accompagne pour passer votre BAFA.

Renseignements

<https://smj.fontenay.fr/>

● SMJ/PIJ, 29 rue Lesage - Tél. : 01 49 74 76 81

Service municipal
de la Jeunesse



Le brevet

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) est un brevet qui permet d'encadrer à titre non professionnel des groupes d'enfants ou d'adolescents en accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement (centre de vacances, accueils périscolaire...).

Avant de vous lancer, il est important de faire le point sur vos motivations et sur les raisons qui vous poussent à passer le BAFA :

- Suis-je prêt.e à encadrer un groupe d'enfants, à en être responsable ?

- Suis-je prêt.e à m'impliquer dans des animations, des jeux... ?

- Suis-je en capacité de prendre des décisions, des initiatives, d'être un «référént» ?

Le BAFA implique un investissement financier et personnel. Il est donc important d'être sûr de soi avant d'entamer des démarches.

Si vous êtes au clair avec ces questions, alors n'hésitez pas !

Pour passer votre BAFA

- Il faut être âgé-e de 16 ans,
- s'inscrire auprès d'un organisme de formation agréé,
- réaliser le parcours de formation sur une durée de 30 mois.



Etape 1 : BAFA théorique (Session de formation générale)

La première étape consiste à se former aux techniques de l'animation, à en connaître les règles de vie, à gérer les temps d'animation, à comprendre le fonctionnement d'un centre de vacances ou de loisirs. Elle permet à chacun de découvrir et de prendre conscience des rôles, fonctions et responsabilités d'un animateur de centre de vacances ou de loisirs

Pour démarrer cette première phase de formation, il faut tout d'abord vous inscrire sur le site jeunes.gouv.fr/bafa-bafd. Ensuite, vous devez choisir un organisme conventionné auprès duquel vous inscrire.

ATTENTION

N'oubliez pas votre identifiant et votre mot de passe..., vous en aurez besoin à plusieurs reprises.

Les sessions BAFA sont organisées toute l'année, en règle générale pendant les vacances scolaires, et vous pouvez choisir de l'effectuer en internat ou en externat.

Les formations peuvent aussi être organisées sur toute la région Île-de-France, voire en province...

Étape 2 : BAFA pratique

Vous avez passé avec succès la première étape. À présent vous devez vous confronter à ce que vous avez appris sur le terrain.

Le stage pratique du BAFA est une véritable expérience d'animation. **Sa durée est de 14 jours** et il s'agit pour vous d'avoir une **véritable démarche de recherche de stage**. Il vous faudra donc travailler un CV et une lettre de motivation pour pouvoir démarcher les collectivités locales et les associations (les centres de vacances, centres de loisirs...).

Lors de ce stage, vous serez considéré.e **comme un animateur.trice à part entière** et vous aurez un référent qui vous évaluera pendant toute la durée du stage.

Vous pouvez négocier un salaire, mais ce n'est pas une obligation pour l'employeur de vous rémunérer.

À la fin du stage, le directeur doit vous remettre un certificat attestant du bon déroulement de votre stage comportant le cachet de l'organisateur de la session de stage pratique.

ATTENTION

Vous devez vous rendre dans votre espace personnel du site jeunes.gouv.fr/bafa-bafd afin d'enregistrer votre session pratique puis envoyer par courrier le certificat de stage pratique original à la DDCS du lieu de votre stage...

Sites pour la recherche de stages pratiques

jobanim.com
planetanim.com
animnet.com

Etape 3 : session de qualification ou d'approfondissement

La dernière étape avant l'obtention du BAFA est celle de l'approfondissement ou la qualification.

Cette partie de la formation vous permet d'aborder une session qui vous intéresse : loisirs de plein air, théâtre, danse, sport, ...

Les organismes de formation proposent un panel varié de thématiques.

6 jours

La session d'approfondissement s'attache à la découverte d'une thématique.

OU

8 jours
La session de qualification confirme ou reconnaît une compétence technique dans un domaine spécifique de l'animation.

ATTENTION

Une fois ces trois étapes validées :

- > **allez dans votre espace personnel** du site jeunes.gouv.fr/bafa-bafd
- > **vérifiez** que tous vos stages sont bien validés et vos pièces administratives mises à jour,
- > **cliquez sur «passer en jury»** pour que votre diplôme vous soit envoyé.